

Tout savoir

sur mon

DÉPARTEMENT



Tout savoir sur mon DÉPARTEMENT



L'histoire du département de la Somme	p. 4
Le Conseil départemental de la Somme	p. 5
C'est quoi un Conseiller départemental ?	
Qui met en œuvre les politiques départementales ?	
Le département, c'est aussi des sites à visiter	
Le Département, une collectivité qui agit au quotidien !	p. 6
Soutenir les plus fragiles	
Améliorer la vie des Samariens	
Agir pour la sécurité	
Développer le tourisme dans la Somme	
Préserver l'environnement	
Favoriser l'accès à la culture et aux sports pour tous	
Soutenir l'éducation des jeunes samariens	
Le Département de la Somme en quelques chiffres	
Le Département de la Somme au service des jeunes	p. 10-11
Le travail de l'Assemblée départementale	p. 12
L'Hôtel des Feuillants, lieu de réunion de l'Assemblée	p. 13
Comment sont prises les décisions ?	p. 14 - 15
Qui fait quoi pour l'école ?	p. 16 - 17
La répartition des compétences	
Le budget des collèges	
Les collèges du département en quelques chiffres	
À toi de jouer	p. 18-19

Édito



**Stéphane
HAUSSOULIER**

Président
du Conseil
départemental
de la Somme



**Virginie
CARON-DECROIX**

Vice-présidente en charge
de la jeunesse, des collèges
et de la réussite éducative

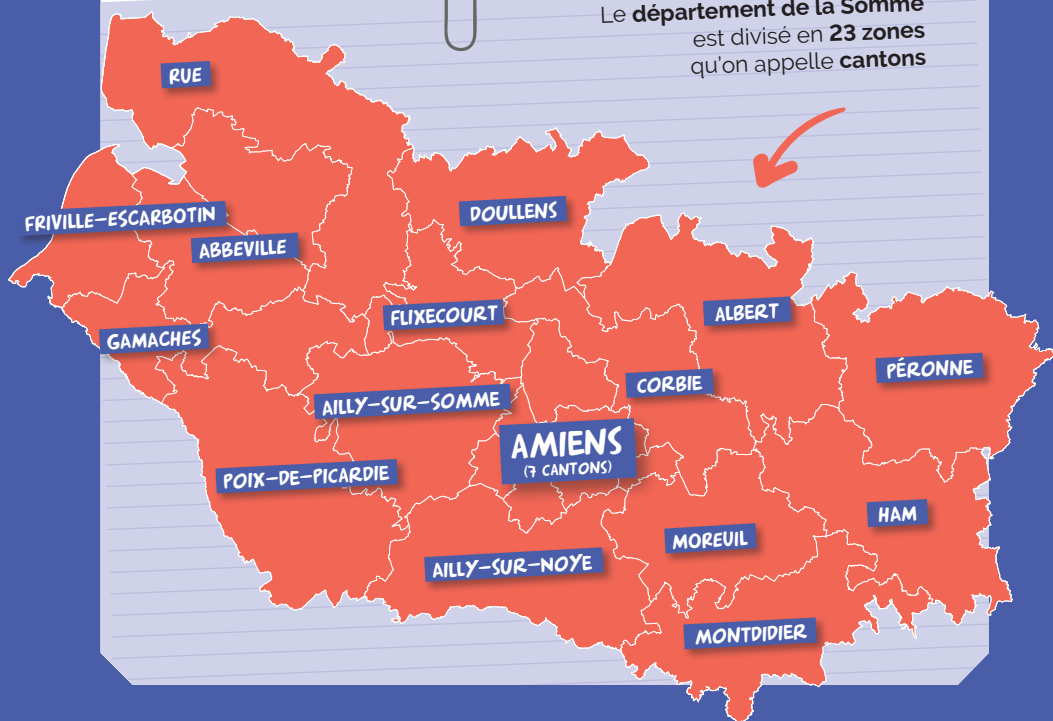
Au nom de l'Assemblée départementale, nous avons le plaisir de vous remettre le guide « Tout savoir sur mon Département ». Vous y trouverez des informations sur l'histoire de la Somme, les compétences et le fonctionnement du Conseil départemental.

Collectivité de proximité, le Département porte de nombreuses actions qui vous concernent directement puisqu'il entretient, équipe et modernise les 50 collèges publics de la Somme.

Nous avons à cœur de vous accompagner pour que chacun trouve sa place et puisse s'épanouir dans son collège. Nous espérons que vous prendrez plaisir à parcourir ces pages qui sauront éveiller votre curiosité.

Belle année scolaire à toutes et tous !

Le département de la Somme
est divisé en **23 zones**
qu'on appelle **cantons**



L'histoire du département de la Somme

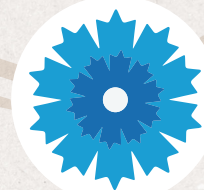
De la Baie de Somme à l'ouest, renommée pour ses phoques et sa douceur de vivre, jusqu'à l'est et ses terres agricoles, en passant par la Haute-Somme, théâtre des batailles sanglantes de la Première Guerre mondiale, la Somme est un département à l'histoire riche et surprenante.

La petite histoire de la Somme

Hommes préhistoriques, Romains et Gaulois, Normands et Huns, le département de la Somme a traversé les siècles et s'est enrichi des nombreux peuples qui s'y sont installés et affrontés. Il a ainsi connu les batailles vikings en 881, la bataille de Crécy en 1346 et la construction des beffrois et des cathédrales au Moyen-Âge. Plus récemment a eu lieu la célèbre bataille de la Somme en 1916 pendant laquelle Britanniques et Français se sont opposés aux Allemands.

Peintres, écrivains, militaires, hommes politiques, scientifiques : de grands noms de l'Histoire de France sont nés ou ont vécu dans la Somme.

Symbole du souvenir de la Première Guerre mondiale. Selon la légende, c'est la seule fleur avec le coquelicot qui pouvait pousser dans la boue des tranchées.



Le bleuet de France



Antoine
Lavoisier

Scientifique
XIX^e siècle



Jules
Verne

Écrivain
XIX^e siècle



Madeleine
Michelis

Résistante
XX^e siècle



Alfred
Manessier

Peintre
XX^e siècle



Max
Lejeune

Président du Département
de 1947 à 1988

Le blason de la Somme

Le blason de la Somme représente notre département depuis le XVI^e siècle. Inspiré du blason de la nation de Picardie, qui comprenait des zones du nord de la France, de la Belgique et des Pays-Bas actuels, les mêmes symboles se retrouvent sur le blason de la Somme. La symétrie des fleurs de lys et des lions symbolise la position frontalière entre les deux royaumes.



3 lionceaux d'or sur fond rouge,
symbole des Pays-Bas

Une onde d'argent au centre,
symbole du fleuve Somme

3 fleurs de lys sur fond azur,
symbole de la fidélité au Roi de France



TU ES UN SAMARIEN !

Ce nom a été décidé en
2012 suite à un sondage
de la population.

Il provient de *Samara*, l'ancien
nom gaulois du fleuve Somme.
De même, Amiens, la capitale
du département, portait le
nom de Samarobriva, en ancien
gaulois « le pont sur la Somme ».

Le Conseil départemental de la Somme

À l'issue des élections départementales, 46 Conseillers départementaux sont élus en binômes par les habitants dans chacun des 23 cantons de la Somme.

C'est quoi un Conseiller départemental ?

Un Conseiller départemental est avant tout **un élu**, c'est-à-dire une personne choisie par les habitants lors d'élections départementales.

Les habitants de chacun des 23 cantons votent pour un **binôme femme-homme** qui siègera à l'Assemblée départementale pendant 6 ans.

Il y a au total **46 Conseillers pour la Somme** mais ce nombre varie selon le nombre de cantons de chaque département.

Élus de proximité, les Conseillers départementaux sont attachés à un territoire.



Qui met en œuvre les politiques départementales ?



3 000 agents exécutent et mettent en œuvre les décisions votées par les élus du Conseil départemental.

Du fait de ses nombreuses compétences, le Conseil départemental possède une **grande variété de métiers** qui vont de l'accompagnement des personnes âgées à la voirie en passant par les restaurants scolaires.

Le département, c'est aussi des sites à visiter :

La Maison de la Baie de Somme



Le Parc naturel et archéologique de Samara



Les Jardins de Valloires



L'Historial de la Grande Guerre



Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre

d'infos



Le Département, une collectivité qui agit au quotidien !



Depuis leur création en 1790, les Départements sont des acteurs essentiels de la vie locale et interviennent dans de nombreux domaines.

Soutenir les plus fragiles :
enfance et famille,
seniors, handicap



Accompagner le retour à l'emploi
des personnes qui en sont éloignées

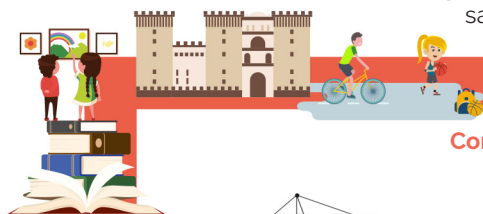


Améliorer le cadre de vie des Samariens :
aménagement du territoire, entretien du fleuve
et des routes, préservation des espaces naturels,
du patrimoine, déploiement de la fibre optique



Agir pour la sécurité :
sapeurs-pompiers

**Favoriser
le sport et
la culture**
partout et
pour tous



**Construire, moderniser et
équiper les collèges**



Soutenir les plus fragiles



- **Accompagner les familles** les plus modestes
- **Protéger les enfants et les adolescents** en danger
- Accompagner les parents qui souhaitent **adopter un enfant**
- Aider les **personnes en situation de handicap** et les **personnes âgées** à s'épanouir dans la vie quotidienne
- Aider les personnes sans emploi à **retrouver un travail**
- Financer les **rénovations des habitations** gourmandes en énergie

Améliorer la vie des Samariens



- Construire et sécuriser les **routes départementales**
- Entretenir **les ports** et **le fleuve Somme**
- Gérer **la navigation des bateaux** sur le fleuve Somme
- Développer **l'accès à l'Internet** pour tous les habitants
- Favoriser **une agriculture plus durable**
- Préserver **la nature et la biodiversité**



Agir pour la sécurité



- Financer et équiper **les pompiers** du Service départemental d'incendie et de secours
- S'assurer de **la qualité des aliments** et veiller sur **la santé des animaux** avec le laboratoire départemental d'analyses



Développer le tourisme dans la Somme



- Préserver, promouvoir et **partager les traditions et l'histoire du département**
- Financer et installer des **équipements de loisirs** pour tous
- Entretien des **parcours de randonnée** et les **véloroutes**



Préserver l'environnement



- Encourager les moyens de **transport moins polluants** (vélo, covoiturage)
- Protéger **les espaces naturels** (littoral, marais, tourbières, etc.)
- Entretien **les bords du fleuve, le littoral et les vallées naturelles**



Favoriser l'accès à la culture et aux sports pour tous

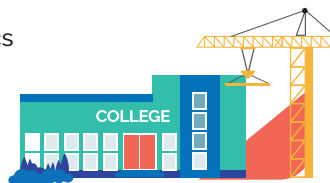
- Encourager la pratique du **sport** et du **handisport**
- Rendre accessible **la culture pour tous**
- Soutenir les **associations culturelles** et les **clubs sportifs**
- Gérer la **Bibliothèque départementale** et le passage du **Bibliobus** dans les communes
- Mettre en valeur et protéger le **patrimoine du département** (musées, châteaux, parcs)



Soutenir l'éducation des jeunes Samariens



- **Construire, moderniser et entretenir** les collèges publics
- Mettre à disposition **les équipements et les outils numériques** dans les collèges publics
- Recruter et **payer les personnels** des collèges publics (cuisine, entretien, maintenance)
- Promouvoir une **restauration scolaire bio et locale**
- Participer au financement des **voyages scolaires** et des **activités culturelles et sportives**



Le Département de la Somme en quelques chiffres

200
métiers

300
structures
culturelles
accompagnées

4 550
kilomètres
de routes
départementales

85
sentiers de
randonnée

18
centres de
santé sexuelle

300
kilomètres
d'itinéraires
cyclables

800
associations
sportives
accompagnées

72
kilomètres
de littoral

3
maisons des
adolescents

700
kilomètres
de fleuves et
de rivières

4 000
sapeurs-
pompiers

22
Maisons
départementales
des solidarités
et de l'insertion



Le Département de la Somme au service des jeunes


De la maternelle à la 25^e année, le Département veille à garantir aux jeunes Samariens les meilleures conditions de scolarisation, favorise leur épanouissement personnel, et les accompagne vers l'emploi.




Une restauration scolaire issue des circuits courts



Une aide pour l'organisation d'échanges et de séjours internationaux




18 centres de santé sexuelle et 3 Maisons des adolescents une à Amiens, une à Abbeville plus une itinérante dans l'est de la Somme



L'Allocation départementale de scolarité (ADS) pour tous les élèves boursiers




Un exemplaire de la bande-dessinée Hagard, enquêteur de l'histoire




La mise à disposition de matériel informatique pour les élèves boursiers


POUR TOUS LES COLLÉGIENS



Un chéquier de 80 € pour favoriser l'accès au sport, à la culture et aux livres offert à tous les collégiens domiciliés dans la Somme




Un transport scolaire adapté pour les élèves en situation de handicap



Un carnet de liaison et l'accès au collège numérique grâce aux espaces numériques de travail (ENT)

POUR LES 6^e



Les déplacements et les entrées dans les piscines pour les cours de natation



Le fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD) pour ceux dépourvus de soutien familial

POUR
LES 18-25
ANS

Des aides au code de la route et au permis de conduire



Le livret pédagogique « La Somme dans la Première Guerre mondiale »

POUR
LES 3^e



DES APPELS À PROJETS ET DES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS

Collège au cinéma en 2022-2023

Budget participatif pour la réussite éducative et l'inclusion

Parcours artistique & culturel PAC 80

Le sport c'est dans ma nature

Phileas Fogg pour les séjours linguistiques

Collèges & familles, des liens à renforcer

DES ATELIERS

Ateliers Cap équilibre

Ateliers Cap Sciences en Somme

Ateliers Cap Monde en Somme

Ateliers de prévention contre le harcèlement scolaire et les discriminations

DES CONCOURS

Concours d'écriture

En faire toute une histoire

Concours de lecture

Éclats de lire en Somme



Le travail de l'Assemblée départementale

Les **46 Conseillers départementaux** forment ensemble l'Assemblée départementale. Son rôle est de voter les décisions du Département (budget, travaux à prévoir, etc.).

Le rôle du Président du Conseil départemental



Le Président du Conseil départemental est élu parmi tous les Conseillers départementaux au lendemain des élections départementales.

C'est lui qui détient le **pouvoir exécutif** :

- ➔ Il **préside** et **anime les débats** de l'Assemblée départementale
- ➔ Il **prépare** et **exécute les décisions** prises par les élus
- ➔ Il **gère le budget** du Conseil départemental

Pour accomplir ses missions, il est accompagné par :

L'administration
départementale

Les Vice-présidents

qui sont chacun chargés d'une compétence particulière et peuvent remplacer le Président lorsqu'il n'est pas disponible.

Ils sont au nombre de **13**
au Département de la Somme



L'HÔTEL DES FEUILLANTS, LIEU DE RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE

Ancien couvent de l'ordre religieux des Feuillants d'où il tient son nom, l'Hôtel des Feuillants fut **construit entre 1631 et 1663**. Entre 6 et 12 moines y vivaient. Les règles y étaient très strictes !

À la Révolution française, l'Hôtel est **abandonné**. De l'ancien couvent, il ne reste aujourd'hui que le bâtiment principal en pierres et en briques.

Une nouvelle salle des délibérations est construite entre 1853 et 1854. **Elle porte aujourd'hui le nom de Max Lejeune**, ancien Président du Conseil départemental de la Somme.

C'est pendant le mandat de Max Lejeune qu'a été installée la fresque de l'artiste picard Jean-Jacques Staebler. Elle représente le département de la Somme.



L'Hôtel des Feuillants

© C. Babin



Le Hall de l'Hôtel des Feuillants

© S. Jarry



La salle Max Lejeune

© C. Dumez





Mais au final, comment sont prises les décisions ?



1

La première demande

Marie, maire d'une commune de la Somme, souhaiterait aménager une piste cyclable reliant sa commune au collège.

Elle en parle à ses Conseillers départementaux



2

La phase préparatoire

Pour écrire le rapport, les Conseillers départementaux étudient la demande de Marie avec le Vice-président et les services du Département.

Est-elle réalisable ?

Combien va-t-elle coûter ?



3

La présentation du rapport

Le rapport est présenté en séance à l'Assemblée départementale devant les autres élus.

Les séances plénières sont publiques et tous les habitants qui le souhaitent peuvent y assister.



4

Le vote

Les élus débattent puis votent sur des boîtiers électroniques.

Pour qu'elle soit acceptée, **il faut que la proposition ait la majorité** c'est-à-dire qu'il y ait plus de conseillers qui votent « oui » que de conseillers qui votent « non ».

Si ce n'est pas le cas, alors celle-ci est rejetée.



5

La publication des délibérations

Les résultats des votes, qu'on appelle « délibérations », sont ensuite publiés et consultables par tous les habitants sur somme.fr



6

La mise en œuvre

La proposition est mise en œuvre par les agents des services départementaux, ici la direction des routes.



7

Le résultat

Marie découvre la nouvelle piste cyclable réalisée par le Conseil départemental et qui pourra être empruntée par les jeunes de sa commune.



Qui fait quoi pour l'école ?

Trois collectivités territoriales agissent aux côtés de l'Éducation nationale pour les jeunes Samariens : la commune, le Département et la Région.

La répartition des compétences



Les professeurs
et les enseignants
de tous les élèves



Les communes



Les écoles
publiques
maternelles
et primaires



Les Conseils
départementaux



Les collèges
publics



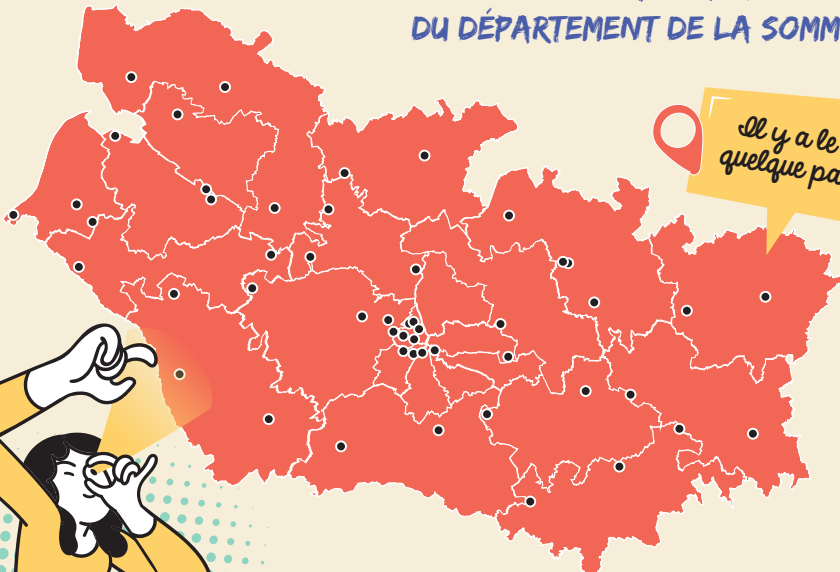
Région
Hauts-de-France

Les Conseils
régionaux



Les lycées
publics

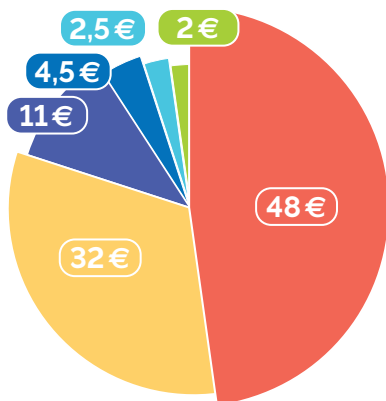
LES 50 COLLÈGES PUBLICS DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME



Le budget des collèges

Pour 100 € investis par le Département dans les collèges

- 48 € financent l'entretien des bâtiments
- 32 € financent leur fonctionnement
- 11 € financent des actions éducatives
- 4,5 € financent l'entretien des espaces numériques
- 2,5 € financent la restauration scolaire
- 2 € financent des équipements



Les collèges du département en quelques chiffres

50
collèges
publics

17000
repas servis
par jour

+ de 100
producteurs locaux
qui fournissent les restaurants
scolaires en circuits courts

17
collèges
privés

28000
collégiens
scolarisés

87%
de réussite
au brevet des
collèges en 2022

122462
« chèque
collégien »
utilisés
en 2022

14,1 M€
de budget
« collèges »
du Département
pour 2022-2023

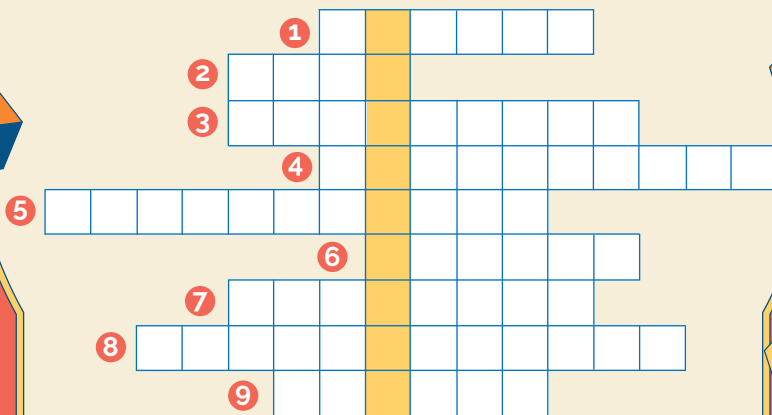
3,1 M€
investis dans
la rénovation
des collèges
en 2022

6
nouvelles classes
pour les élèves en
situation de handicap
(ULIS)

À toi de jouer !

Complète la grille à l'aide des définitions pour faire apparaître le mot caché

- ❶ Sa bande dessinée est offerte à tous les élèves de 6^e
- ❷ Ils sont 46 et représentent les habitants après les élections
- ❸ Il anime l'Assemblée et exécute les décisions
- ❹ Nom de l'Hôtel où se réunissent les Conseillers départementaux
- ❺ La Somme en est un
- ❻ Il regroupe l'argent investi pour les collèges
- ❼ Au nombre de 50, ils sont construits et gérés par le Département
- ❽ Nom donné aux résultats des votes de l'Assemblée
- ❾ Ils sont 3 000 et travaillent pour le Département



Mot à trouver :
Elle réunit les 46 Conseillers
départementaux



Le Quiiiiiiiiiz !!!!

Entoure la bonne réponse parmi les trois propositions

- 1 Quelle est la durée du mandat d'un Conseiller départemental ?
 3 ans ✦ 6 ans ✦ 9 ans ✦
- 2 Combien de Vice-présidents siègent au Département de la Somme ?
 13 ✦ 23 ✦ 46 ✦
- 3 Quelle est la date de création des Départements ?
 1790 ✦ 1980 ✦ 2015 ✦
- 4 Combien y a-t-il de kilomètres de routes départementales dans la Somme ?
 3 550 ✦ 4 550 ✦ 5 550 ✦
- 5 Combien de métiers différents exercent les agents départementaux ?
 50 ✦ 150 ✦ 200 ✦

Jeu à relier

Relie chacune des compétences à l'institution qui la gère

Les écoles
publiques
primaires

Les lycées
publics

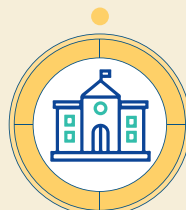
Les cantine
des écoles
maternelles



● Conseil régional
des Hauts-de-France



● Conseil départemental
de la Somme



● Commune

Les transports scolaires
à l'exception du transport des élèves
en situation de handicap

Les collèges
publics

Les équipements
informatiques
des collèges



Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS cedex

03 22 71 80 80
www.somme.fr

